



COMMUNIQUE DE PRESSE

160M€ pour financer une nouvelle distillation de crise

Aider à construire ou aider à détruire ?

Paris, le 13 février 2023 - Le ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau, a annoncé le 6 février dernier, une enveloppe de 160 millions d'euros destinée à financer une nouvelle distillation de crise. Est-ce une aide à la filière ou une invitation à l'inaction ?

"Les aides de l'Etat et de l'Europe devraient servir à soutenir le développement des marchés plutôt qu'à détruire du vin" déclare Michel Chapoutier, Président de l'UMVIN (Union des Maisons & Marques de Vin). "Là où certains voient une surproduction, nous voyons une sous-commercialisation et une inadéquation de certains produits aux attentes des marchés".

Le fait de dépenser de nouveau 160 millions d'euros alors que 260 millions y ont déjà été alloués il y a deux ans, en dépit d'une récolte historiquement basse en 2021, est la démonstration d'une difficulté plus profonde.

La filière connaît des défis sur l'adaptation de son offre, qui se traduisent aussi dans sa capacité à assurer le renouvellement des générations. "En France, dans notre filière, il y a deux régions qui connaissent un succès pérenne : Champagne et Cognac. Ce sont deux régions où la prise en compte des marchés est primordiale, où la gestion interprofessionnelle et le consensus des familles sont centraux" rappelle Michel Chapoutier. "Il n'y a pas une famille qui produit et laisse à l'autre le soin de vendre, en espérant que le consommateur suivra ! Or, c'est trop souvent ce à quoi on assiste : dans chaque région où il y a des opérateurs en difficulté, il y en a aussi d'autres qui se portent très bien et même qui surperforment. Là où il y a des structures en difficulté, il y a des coopératives et des vigneronnes qui vendent la totalité de leur production. Des structures qui se portent bien car elles ont su donner la priorité à leurs investissements dans les années fastes, quitte à se serrer la ceinture." Et de citer le rapport de J. Berthomeau qui, il y a 20 ans déjà, relevait : « L'inadéquation de nos modes de régulation tant nationaux que communautaires [...] nous conduit, pour tenter d'éviter l'explosion, à prendre des mesures qui confortent ceux qui sont à l'origine de la crise et qui fragilisent ceux qui ont su adapter leur offre à la demande commerciale ».

« La distillation est à l'avantage de la cigale, pas de la fourmi »

Dans ces conditions, qu'attendre de la distillation annoncée par le ministre de l'Agriculture ? "Rien de durable" estime Michel Chapoutier. "Cela n'aidera même pas à accompagner ceux qui, en fin de carrière et sans repreneur, veulent trouver une sortie digne. La seule chose que je crains, c'est l'opportunisme de certains qui sauront profiter des effets d'aubaine et surtout ne rien changer. Contrairement à la fable, la distillation est à l'avantage de la cigale, pas de la fourmi. La seule façon de "moraliser" cela, c'est de fixer des conditions pour bénéficier de la mesure : des conditions sur le prix, qui tiennent compte du rendement et non d'une catégorie réglementaire, des conditions liées à l'aide déjà perçue il y a 2 ans, des engagements à réduire la production. Sinon, on remet ça dans 2 ans, voire avant si la récolte 2023 est normale".

La distillation n'est pas la solution.

Si le ministre veut néanmoins l'activer, il devra le faire uniquement sous conditions, de sorte que finalement, une partie de ces 160 millions puisse être orientée vers des actions structurelles et d'adaptation. Ce serait un juste soutien à tous ceux, notamment les jeunes, qui veulent s'y investir et construire un avenir de filière.